

## Déclaration des Performances n° B 09

V3 annule et remplace la DoP n°B 09  
du 02 mars 2018

**Code d'identification unique :**

weberniv dur

**Usage prévu :**

Matériaux pour chape à base de ciment destiné à l'usage interne des bâtiments

**Fabricant :**

Saint-Gobain Weber France - 2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy - 94370 SUCY EN BRIE  
www.fr.weber

**Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :**

Système 4

**Produits couverts par la norme harmonisée :** EN 13813 : 2002

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

**Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13813 : 2002
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT	
Résistance mécanique :		
Résistance à la compression	C 30	
Résistance à la flexion	F 5	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.  
Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

**Signé le 26 décembre 2019 à Servon pour le fabricant et en son nom par :**

Charlotte FAMY, Directrice Générale



## Déclaration des Performances n° B 09

V2 annule et remplace la DoP n°B 09 1  
du 28 février 2013

**Code d'identification unique :**

weberniv dur

**Usage prévu :**

Matériaux pour chape à base de ciment destiné à l'usage interne des bâtiments

**Fabricant :**

Saint-Gobain Weber France Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France

**Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :**

Système 4

**Produits couverts par la norme harmonisée :** EN 13813 : 2002

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

**Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13813 : 2002
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT	
Résistance mécanique :		
Résistance à la compression	C 30	
Résistance à la flexion	F 5	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

**Signé le 02 mars 2018 à Servon pour le fabricant et en son nom par :**

Charlotte FAMY, Directrice Générale



## Déclaration des Performances n° B 09 1

- 1 Code d'identification unique :** weber.niv dur
- 2 Numéro permettant l'identification du produit de construction :**  
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
- 3 Usage prévu :**  
Mortier pour chape à base de ciment destiné à la construction de plancher en intérieur
- 4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**  
Saint-Gobain Weber France Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France
- 5 Nom et adresse de contact du mandataire :**  
Non applicable
- 6 Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :**  
Système 4
- 7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée :** EN 13813 : 2002  
Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4
- 8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :**  
Non applicable
- 9 Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	F fl.	EN 13813 : 2002
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT	
Résistance mécanique :		
Résistance à la compression	C 30	
Résistance à la flexion	F 5	
Résistance à l'usure	RWA 10	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé le 28 février 2013 à Servon pour le fabricant et en son nom par :  
Denis Michel, Directeur Général

